

# *l'Ouvillois*

JOURNAL DE HOUILLES

MENSUEL N° 238 FÉVRIER 2020



Écoles Buisson-Bréjeat-Kergomard



Salles de cinéma



Maison médicale Toussaint

## Zoom sur le budget 2020



GYMNASSE  
JEAN BOUIN



Crèche Charles-de-Gaulle



CONCERT

# HOMMAGE AU GROOVE DES ANNÉES 1970

Place à la nouvelle création du conservatoire municipal avec le concert Funky jazz 1970 ! Au début des années 1960, le swing s'essouffle tandis que le monde du jazz se tourne vers des rythmiques binaires et dansantes. La soul évolue vers le funk dont James Brown est la figure tutélaire. Un foisonnement d'expériences instrumentales voit alors le jour, porté par des personnalités aussi importantes que Herbie Hancock, Ramsey Lewis, Freddie Hubbard, Chick Corea, Wayne Shorter... Un pan de l'histoire musicale que les professeurs de jazz du conservatoire ont tenu à mettre en lumière. « Nous avons choisi cette thématique car elle n'a pas encore été abordée dans le cadre des concerts de jazz orga-

nisés par le conservatoire. Sans oublier que les élèves aiment beaucoup ce genre de musique, car il mènera au rap et au hip-hop », explique le porteur du projet, David Marcos. Le quintet formé pour l'occasion – Benoît Garlandat (guitare jazz), Nicolas Le Roy (batterie), David Marcos (saxophone), Denis Uhalde (claviers) et Didier Schmitz (basse) – promet d'envoûter le public avec son jazz énergique et funky. ■

N. B.

Vendredi 7 février, à 20 h 30 (dès 7 ans).

Tarifs : 11 € TP ; 9 € TR ; 7 € TJ.

Tarif élève du conservatoire : 3 €.

Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).

Réservation conseillée au 01 39 15 92 10 et sur [lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr).



Une création originale du conservatoire municipal qui rend hommage à la musique jazz et funk des années 1970.

MUSIQUES DU MONDE

# LE GRIOT DE LA MUSIQUE MALIENNE



Entre jazz et musiques du monde, Pédro Kouyaté interprète plusieurs de ses compositions originales. Un univers libre et percutant !

L'artiste Pédro Kouyaté investit la médiathèque Jules-Verne pour le plus grand plaisir des amateurs de musique. D'origine malienne, cet ancien percussionniste de Boubacar Traoré est un chanteur et un auteur-compositeur hors pair. C'est accompagné d'un multi-instrumentiste qu'il interprétera plusieurs de ses compositions originales. Le public est invité à découvrir une musique qui se veut universelle, au croisement de différentes cultures, à l'image de son sixième album, *Vis ta vie*. « J'ai souhaité faire cohabiter la musique africaine avec une note moderne, à la fois dans les textes et les mélodies. *Vis ta vie* parle de la beauté de l'existence, dans toute sa fragilité », explique Pédro Kouyaté. Dans ses morceaux libres et percutants se croisent ses racines de griot, l'influence du jazz et d'autres musiques

du monde. Rien d'étonnant quand on connaît les influences musicales qui animent l'artiste. « Il s'agit de la musique française mais aussi anglophone avec les Beatles, les Stones et les bluesmen noirs américains Blind Willie Johnson et Otis Redding. »

Le concert sera suivi d'une présentation d'instruments traditionnels mandingues et d'un temps d'échange avec l'auditoire. L'occasion de découvrir la particularité de la culture musicale malienne et l'évolution de la création du musicien au fil de ses voyages. ■

N. B.

Samedi 29 février, à 14 h 30.

Médiathèque Jules-Verne

(7, rue du Capitaine-Guise).

Gratuit sur réservation au 01 30 86 21 20 et sur [bibliotheque-houilles@ville-houilles.fr](mailto:bibliotheque-houilles@ville-houilles.fr).

SPECTACLE

# ENTRE THÉÂTRE GESTICULÉ ET HIP-HOP

Imaginée par la compagnie Théâtre Bascule, *Zoom Dada* est une pièce dansée jouant d'un métissage entre la danse hip-hop et contemporaine. Mais que veut bien dire « dada » ? En français, cela signifie « petit cheval », en allemand « au revoir », en roumain « c'est ça ». « Dada » est un mot international qui peut tout dire, de quoi garantir une imagination sans limite ! Ce spectacle dévoile deux personnages à court d'idées pour dessiner, et surtout pour se dessiner, qui partent à la recherche de l'inspiration. Entre danse théâtralisée et théâtre gesticulé, ils expérimentent, cherchent et inventent. Sur scène, un duo atypique de danseurs hip-hop exprime ainsi les rapports aux interdits, à l'autorité mais également au mouvement, à la liberté d'expression, à l'enfance... Pourquoi se contraindre lorsque l'imagination offre de larges horizons ? Rythmes saccadés et

lents, images arrêtées et en cascade ou encore manipulation surprenante d'objets viennent structurer la pièce où tout devient prétexte à l'amusement. *Zoom Dada* est une exploration du mouvement et du corps, où la réalité semble pouvoir se transformer à l'infini, dans un jeu constant de collage et de superposition. Une belle façon de ne pas faire tomber dans l'oubli les envies de liberté et de conforter les rêves d'enfants. ■

N. B.

Samedi 29 février, à 17 h (dès 3 ans).

Tarifs : 7 € TP ; 5 € TJ (inclus dans l'abonnement du « p'tit mix »).

Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).

Réservation conseillée au 01 39 15 92 10 et sur [lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr).

Le p'tit goûter, 16 h (réservé aux spectateurs munis de billets).

Dégustation, jeux, coloriage et lecture avant le spectacle.



Sur scène, un duo de danseurs hip-hop exprime les rapports aux interdits, à l'autorité, à la liberté d'expression et à l'enfance.



AMÉNAGEMENT FONCIER

# LA BOUCLE PROTÈGE SES TERRES AGRICOLES



La CASGBS a voté la création de trois périmètres de protection de zones agricoles des secteurs maraîchers de Montesson, Carrières-sur-Seine et Sartrouville.

L'avenir du maraîchage est assuré dans la plaine de Montesson. En décembre dernier, la communauté d'agglomération Saint-Germain-Boucles-de-Seine a entériné la création de trois zones agricoles protégées (ZAP), réparties entre les communes de Montesson (213 ha), de Carrières-sur-Seine (53,8 ha) et de Sartrouville (10,5 ha). La décision fait suite à une enquête publique et à l'avis favorable rendu par le commissaire enquêteur. Une réserve toutefois : les trois communes concernées doivent adopter une réglementation préservant la qualité visuelle de la plaine (encadrement de la construction de châssis et de serres) et une production agricole respectueuse de l'environnement et

des ressources du sol. Actuellement, sur une superficie de 277 ha, 12 exploitations agricoles sont en activité : 2 structures importantes exploitant plus de 10 ha, 9 exploitations de moins de 10 ha et une champignonnière. Visant à lutter contre la pression foncière exercée sur ces terres agricoles situées à 10 km de la Défense, la création de ces zones protégées s'inscrit dans la continuité de la vocation et de l'histoire maraîchère de la plaine de Montesson qui remontent toutes deux au XVII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui encore, 25 % des salades produites en Île-de-France (5 % de la production nationale) sont cultivées sur ce territoire. ■

S.J.

## ÉDITO DU MAIRE

*En ce début d'année, l'actualité, parfois compliquée, nous montre combien le vivre ensemble est toujours aussi important. Heureusement, pour beaucoup, cette façon conviviale d'être ensemble reste une évidence, un véritable besoin naturel.*



*Par sa proximité avec les habitants, la commune, lieu d'initiatives et de solutions, est un élément moteur de ce vivre ensemble où peuvent s'exprimer la cohésion et la solidarité. Les élus et les services de la Ville sont là pour garantir, organiser, rythmer la vie communale en ayant toujours à l'esprit l'intérêt général.*

*Avec aussi une vision de l'avenir, humaine et responsable, le conseil municipal vient d'adopter le budget 2020.*

*Je vous invite à lire attentivement le dossier consacré à celui-ci dans votre journal.*

*Cela a représenté un travail intense et très important. Je tiens à remercier les services de la Ville et les élus qui n'ont pas compté leur temps.*

*Je remercie également tous les bénévoles des nombreuses associations et les habitants de Houilles qui contribuent largement à préserver cet « art de vivre » dans notre ville. Générosité, dynamisme, engagement sont quelques-unes des grandes qualités de nos concitoyens ovilleois.*

*Ainsi, avec ses nombreux atouts, Houilles peut se projeter avec confiance dans l'avenir.*

*Très cordialement,*

*Le Maire de Houilles,  
Vice-président du conseil départemental des Yvelines*

CULTURE

# L'ART À DEUX PAS DE CHEZ SOI

L'union fait la force. À partir du 29 février, durant deux week-ends consécutifs, le collectif des ateliers de la Boucle organise la 2<sup>e</sup> édition de « Parcours d'art ». Cette balade artistique réunira une soixantaine d'artistes et d'artisans d'art professionnels de cinq communes de la Boucle : Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles et Le Vésinet. Elle invite les visiteurs à pénétrer dans les ateliers de ces créateurs pour découvrir leurs œuvres et échanger sur leurs métiers et pratiques. Une grande diversité de savoir-faire locaux sera mise en lumière : peinture, sculpture, photographie, orfèvrerie, reliure, sérigraphie, tapisserie, céramique, verrerie et ferronnerie d'art. En participant aux ateliers de la Boucle, le collectif des artistes et artisans d'art de Houilles et de Carrières-sur-Seine reste fidèle à sa vocation : favoriser la rencontre conviviale entre le public et les artistes et artisans d'art sur leurs lieux de création. « Ce rapprochement et cette nouvelle dynamique renforcent notre démarche et notre ancrage

sur le territoire afin de mieux nous faire connaître et de toucher un public plus large », explique l'artiste peintre ovilleoise Célia Papasian, membre du collectif.

**Neuf artistes et artisans ovilleois participent aux ateliers de la Boucle :**

- > Anne Marielle Fabre : dentellière de papier
- > Bertille Hurard : artiste verrier
- > Evelyne Michel : peintre
- > Célia Papasian : peintre
- > Julie Pautrat : tapissière et décoratrice
- > Agnès Pinhas : céramiste
- > Jean-Pierre Prieto : céramiste
- > Anne-Christine Wellenstein : peintre
- > Maria Zwolski : encadreuse ■

Du 29 février au 1<sup>er</sup> mars et du 7 au 8 mars.  
Renseignements sur [ateliersdelaboucle.jimdosite.com](http://ateliersdelaboucle.jimdosite.com).

S.J.



Les ateliers de la Boucle permettent de rencontrer à domicile des artistes locaux. Au centre, l'artiste ovilleoise Célia Papasian.



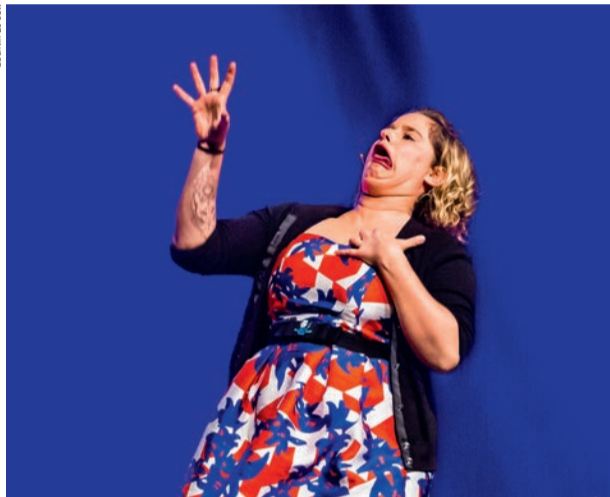
SPECTACLES

# UN FESTIVAL DE RIRES ATTENDU

**L**e Festival d'humour à Houilles fait son grand retour, du 6 au 27 mars, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Artistes confirmés et nouveaux talents vous donnent rendez-vous pour quatre soirées consacrées à l'humour. Voici un avant-goût du programme :

### « Autorisation de sortie »

Interprété par quatre imbéciles heureux, ce spectacle musical prend des allures de tour de chant timbré. Une expérience brute de décoffrage !  
Vendredi 6 mars, à 20 h 30.  
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).



Elodie Poux, lors de son spectacle « Le Syndrome du Playmobil ».

### « Le Cabaret philosophique »

Entre divagations de langage et poésie de l'absurde, trois trublions autoproclamés philosophes racontent comment la philosophie agrandit la vie. Un cabaret à moitié improvisé et complètement hilarant !  
Vendredi 13 mars, à 20 h 30.  
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).

### « Le Syndrome du Playmobil »

Sur un ton corrosif et pétillant, Elodie Poux s'affiche résolument comme l'humoriste à suivre du moment. Mêlant personnages imaginaires à des tranches de vie personnelle, elle nous montre comment avoir un sourire à toute épreuve... comme les Playmobil !  
Samedi 21 mars, à 20 h 30.  
Espace Ostermeyer (16, rue Louise-Michel).

### « Monsieur Fraize »

Avec son polo rouge et son pantalon trop court, Monsieur Fraize crée un personnage décalé adepte du non-dit et du comique de répétition. Sur scène, il livre un spectacle absurde, désarmant où s'entremêlent le doute et la cruauté du quotidien. Un ovni artistique !  
Vendredi 27 mars, à 20 h 30.  
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz). ■

Réservation conseillée pour les quatre spectacles au 01 39 15 92 10 et sur [lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr).



ENVIRONNEMENT

## UN TROPHÉE POUR LA VILLE

**E**n 2019, Houilles a participé aux Trophées yvelinois organisés par le département. À cette occasion, notre commune a été récompensée, lors d'une cérémonie de remise des prix qui a eu lieu en janvier dernier à Saint-Cyr-l'École, par le trophée « Cœur de ville et village et sa mairie fleurie » dans la catégorie « commune de plus de 15 000 habitants ». Ces prix complètent le label national « Villes et villages fleuris » et récompensent l'intérêt et les efforts que les villes ont déployés

pour développer un environnement de qualité contribuant ainsi à l'attractivité du territoire des Yvelines. Depuis plus de trente-cinq ans, le département des Yvelines s'investit dans le label « Villes et villages fleuris » et poursuit sa politique en faveur de l'écologie urbaine. En 2017, il a d'ailleurs reçu pour la deuxième fois consécutive, et pour cinq ans, le titre de « département fleuri ». En 2019, les Yvelines comptaient 63 communes labélisées « Villes et villages fleuris ». ■



Les massifs de la mairie étaient, pour l'occasion, composés de fleurs et de plantes variées, apportant ainsi de la couleur, du volume et de la légèreté à l'ensemble du parvis.

SANTÉ

## DES ATELIERS DE BIEN-ÊTRE POUR LES SENIORS

« **B**ien vivre son âge et garder la forme à Houilles », c'est l'activité qui est proposée gratuitement aux Ovillois âgés de 70 ans et plus, à travers plusieurs ateliers. Cette animation, assurée par l'association 2AD Yvelines, dans le cadre d'une convention avec la Prévention retraite Île-de-France, s'organisera autour de sept séances d'information sur la vie quotidienne suivies de cinq séances d'expérimentation mêlant exercices de gymnastique douce et « ateliers mémoire ». Animé par des professionnels, ce rendez-

vous hebdomadaire constitue un moment d'échange et de partage au cours duquel les participants pourront apprendre à préserver leur capital santé et adopter une bonne hygiène de vie, lors de séances qui se dérouleront tous les lundis, du 24 février au 18 mai, de 14 h 30 à 16 h 30, salle Michelet. ■

Inscriptions obligatoires et dans la limite des places disponibles auprès de la direction des affaires sociales (1, rue Jules-Guesde) et au 01 30 86 32 70.

JEUNESSE

## SE FORMER EN ALTERNANCE, C'EST POSSIBLE !

Le service de la jeunesse organise, le 26 février, une action d'information et d'accompagnement à destination des 15-25 ans. L'objectif est de trouver une formation en alternance dans les secteurs suivants : artisanat, banque, bâtiment, beauté, commerce, électricité et électronique, informatique, métiers de bouche, service à la personne. Il est même possible de travailler son CV, sa lettre de motivation, de préparer son

entretien auprès de professionnels lors de ce forum et de découvrir les différents centres de formation d'apprentis. Toutes les informations complémentaires sont à retrouver sur [ville-houilles.fr/houilles-information-jeunesse](http://ville-houilles.fr/houilles-information-jeunesse). ■

Le 26 février, 9 h 30-12 h et 14 h-16 h.  
Le Ginkgo (7-9, boulevard Jean-Jaurès).  
Renseignements et inscriptions au 01 61 04 42 63 ou au 01 61 04 42 64.



ARCHIVES MUNICIPALES

# AU CŒUR DE LA MÉMOIRE OVILLOISE

Conserver, classer, inventorier, le service des archives et documentation de Houilles constitue la mémoire de notre ville. De la collecte de documents municipaux à leur diffusion, il participe aussi à la création du lien social au sein de la collectivité. « Chaque année, nous réalisons une grande collecte d'archives auprès de tous les services municipaux. Tous ces documents sont ensuite triés, inventoriés et indexés afin d'être rendus accessibles à la consultation en fonction de leurs délais légaux de communication », explique Gérard Tastet, archiviste et assistant principal de conservation du patrimoine. Chargé de la mémoire administrative et historique de la commune et de sa mise à la disposition du public, le service des archives et documentation enregistre des demandes très diverses : consultation de permis de

construire, recherches de délibérations du conseil municipal, recherches généalogiques pour les actes de plus de soixante-quinze ans ou encore historiques portant sur la ville ou des événements qui y ont eu lieu.

Parmi ces archives, certaines constituent de véritables trésors. Il en est ainsi du fonds Schoelcher, qui s'enrichit régulièrement de nouvelles acquisitions ; des registres paroissiaux et d'état civil de la commune depuis 1591 ainsi que ceux des délibérations municipales depuis 1791. « À cela s'ajoutent une collection de toutes les affiches éditées par la Ville depuis 1843 et une photothèque comportant plus de 10 000 références. Sans oublier la collection intégrale du journal L'Illustration ou encore les éditions rares de l'Encyclopédie dirigée par Diderot et d'Alembert et de L'Enfer de Dante. » ■



DÉVELOPPEMENT DURABLE

## BIEN TRIER SES DÉCHETS, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS



Trier n'était pas toujours évident ! Désormais, avec les nouvelles consignes de tri, valoriser ses déchets par le tri est devenu un jeu d'enfant ! En effet, depuis novembre 2019, il est possible de recycler l'intégralité des emballages en plastique qui auparavant étaient jetés dans le bac gris. Désormais boîtes, barquettes, films, sacs et sachets ainsi que les suremballages sont à mettre en vrac dans le bac jaune, vidés et non lavés.

Pour rappel, tous les cartons, même salis, tous les papiers et les contenants en métal (aluminium et acier), aussi petits soient-

ils, se recyclent. Le verre, intact ou cassé, doit être entreposé dans son propre bac, seuls les miroirs et la vaisselle en verre ne se recyclent pas.

La valorisation des déchets par le tri permet la préservation des ressources naturelles et implique la responsabilité de chacun dans sa conduite environnementale. ■

Renseignements au 01 30 09 75 36 (service de l'environnement de la CASGBS) et sur [sitru.fr](http://sitru.fr) ou [casgbs.fr](http://casgbs.fr), rubrique « Environnement ».



### Calendrier de collecte des déchets 2020

Retrouvez en téléchargement le calendrier de collecte des déchets 2020 sur le site de la CASGBS. Ce document est également disponible sur BOUCLE\_TRI, l'application smartphone de la CASGBS, et à l'accueil de la mairie. Disponible sur : [saintgermainbouclesdeseine.fr/environnement/collecte-des-dechets/houilles](http://saintgermainbouclesdeseine.fr/environnement/collecte-des-dechets/houilles).

GUIDE MUNICIPAL

De nouveaux éléments viennent compléter les informations du *Guide pratique 2020* sorti le mois dernier :

#### Profession de santé

Didier Ulm, kinésithérapeute spécialisé en naturopathie et réflexologie. 17, rue Pierre-Lamandé. Tél. : 01 39 68 79 86.

#### Nouvelle association

« Art, culture et patrimoine, notre histoire ». Présidente : Malika Marianne Hales. Secrétaire : Elisabeth Faucher. Adresse : 12, place Michelet. Tél. : 06 98 10 54 91. Courriels : [marianne.artculture78@hotmail.com](mailto:marianne.artculture78@hotmail.com) et [elisabeth.artculture@hotmail.com](mailto:elisabeth.artculture@hotmail.com)

Permanence : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Activités : l'association propose des sorties à la découverte du patrimoine français, des animations et des activités pédagogiques, des ateliers de formations autour de l'histoire de l'art et des civilisations, des voyages en France et à l'étranger. Adresse des permanences : 3 bis, rue du Général-Négrier, 78800 Houilles.

#### Erratum

Une coquille s'est glissée à la page 94, concernant l'association Gym Fyz. Les coordonnées exactes sont les suivantes : Internet : [gymfyz.fr](http://gymfyz.fr). Courriel : [info@gymfyz.fr](mailto:info@gymfyz.fr). Jours et heures de permanence : les mardis et jeudis, de 16 h à 18 h 30. ■

PRÉVENTION

## INSCRIPTIONS AU PLAN GRAND FROID

Pour se prémunir contre un épisode de froid intense et persistant, un plan « grand froid » a été mis en place à destination des personnes âgées et des personnes porteuses de handicap. Pour bénéficier de ce dispositif, vous avez la possibilité de vous faire recenser jusqu'au 31 mars à la direction des affaires sociales. Cela vous permettra de bénéficier d'une prise en charge attentive par les services de la Ville. Cette démarche ayant un caractère

préventif et facultatif, tous les renseignements que vous transmettez resteront strictement confidentiels. Toutefois, dans le cas d'un plan d'alerte déclenché, la liste nominative pourra être transmise aux services de l'État, sur demande du préfet. ■

Inscriptions sur place à la direction des affaires sociales (1, rue Jules-Guesde) et au 01 30 86 32 70.



# UN BUDGET ÉQUILIBRÉ ET MAÎTRISÉ

Le budget 2020 a été adopté au conseil municipal le 15 janvier dernier. Il se caractérise par une maîtrise des dépenses de gestion municipales, une stabilité des taux de la fiscalité locale et la poursuite d'un programme complet d'investissement.



Rénovation du groupe scolaire Buisson-Bréjeat-Kergomard : 3,10 M€.

Acte majeur de la vie municipale, le vote du budget est l'occasion de présenter le plan prévisionnel des dépenses et des recettes qui permettra à la collectivité de poursuivre sa politique d'investissement, tout en assurant un service public de qualité. D'un montant total de 65 809 900 €, le budget se répartit en deux volets : la partie « fonctionnement », qui s'élève à 42 089 900 €, et la partie « investissement », d'un montant de 23 720 000 €. La première se rapporte à tout ce qui permet au personnel, aux services et aux équipements municipaux de fonctionner. Cela intègre les salaires et charges sociales de plus de 600 agents municipaux, l'entretien des crèches, des écoles

maternelles et élémentaires, l'achat de fournitures ou de services, les subventions aux associations, les frais généraux de fonctionnement (électricité, téléphone, chauffage, assurances...). La seconde concerne les dépenses liées aux projets d'équipements, aux travaux, aux constructions et aux acquisitions de biens. Il peut s'agir, par exemple, de la restructuration d'établissements scolaires, d'équipements sportifs ou de petite enfance, de l'achat de terrains ou de bâtiments et du remboursement du capital des emprunts.

Le budget d'investissement 2020 a été élaboré selon un programme pluriannuel avec l'objectif de garantir à la Ville une pérennité financière pour les années qui viennent et continuer à mettre en œuvre les projets municipaux malgré une

baisse continue de la dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'État. Elle est indispensable aux budgets municipaux, dont elle représentait, en 2014, 16% des recettes de fonctionnement de la Ville. En 2020, la DGF ne s'élève plus qu'à 10%. Sur cette même période, la baisse cumulée de la DGF s'élève à plus de 2,2 millions d'euros.

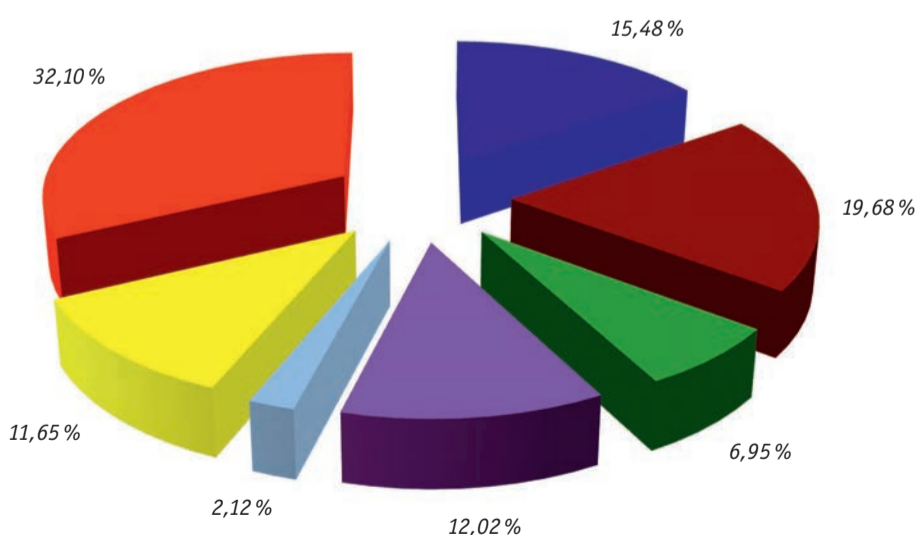
Maîtrise des dépenses de gestion, contrôle de l'endettement et dynamisme des investissements sont donc les principales caractéristiques du budget municipal 2020. La gestion financière de la collectivité a pour objectif également de maintenir, pour ce qui concerne la part communale, les taux de taxes d'habitation et de taxes foncières à un niveau constant, ceux-ci demeurant, pour la 17<sup>e</sup> année consécutive, inchangés. ■

## LES PRINCIPALES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS SUR 2020

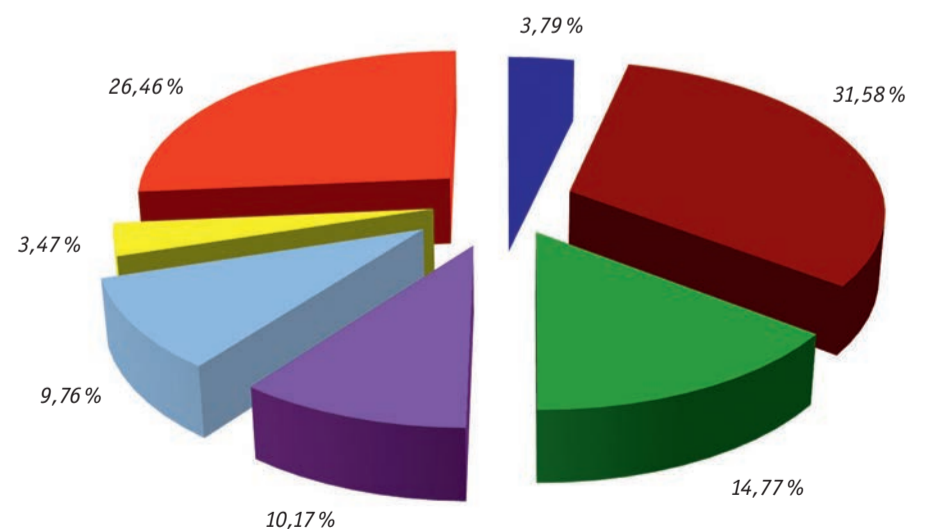
- > 3,10 M€ pour la rénovation du groupe scolaire Buisson-Bréjeat-Kergomard
- > 1,80 M€ pour le projet de maison médicale Toussaint
- > 1,60 M€ pour les travaux de reprises structurelles de l'église Saint-Nicolas
- > 1,50 M€ pour la réhabilitation du groupe scolaire Schœlcher
- > 1,50 M€ pour la rénovation de la place Michelet
- > 0,80 M€ pour la construction du gymnase Jean-Bouin II
- > 0,80 M€ pour le projet de salle polyvalente
- > 0,60 M€ pour les travaux d'aménagement de voirie et trottoirs
- > 0,60 M€ pour les acquisitions foncières
- > 0,50 M€ pour la réhabilitation du groupe scolaire Allende
- > 0,40 M€ de versement de surcharges foncières
- > 0,40 M€ pour les mises aux normes accessibilité PMR bâtiments et voirie
- > 0,30 M€ pour les travaux de salles de cinéma
- > 0,30 M€ pour les frais d'études du projet de crèche Charles-de-Gaulle
- > 0,20 M€ pour la réhabilitation du gymnase Jean-Bouin I
- > 0,20 M€ pour le concours d'architectes pour le projet de la maison Schœlcher

## LE BUDGET 2020 : RÉPARTITION PAR SECTEUR

Dépenses de fonctionnement par secteur : 37 238 440 €



Dépenses d'équipement par secteur : 22 427 700 €



- Aménagements et services urbains (voirie, espaces verts, propreté...), environnement, action économique, logement, sécurité et salubrité publiques
- Scolaire et formation
- Social et santé
- Services généraux des administrations publiques locales (état civil, aide aux associations, cimetières...)
- Culture
- Famille
- Sport et jeunesse



# LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET DU MAIRE

Les 15 et 22 mars prochain, les électeurs ovillois seront invités à se rendre aux urnes pour élire les 39 conseillers municipaux de Houilles, pour un mandat de six ans.



Le conseil municipal nouvellement élu se réunira par la suite afin de procéder à l'élection du maire et de ses adjoints. Indissociables, le conseil municipal et le maire forment à eux deux l'un des rouages essentiels du système politique français. Le premier assume le pouvoir de délibération, le second le pouvoir exécutif.

## RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal « règle par ses délibérations les affaires de la commune ». Cette disposition du Code général des collectivités territoriales a une portée très générale qui permet au conseil municipal de délibérer dans de nombreux domaines dont la seule limite est le territoire communal. Les domaines d'intervention sont multiples. Cela va de la construction et l'entretien des écoles maternelles et primaires à l'entretien des voies communales en passant par l'action sanitaire et sociale, les crèches municipales, les autorisations d'urbanisme, l'organisation d'activités sportives et culturelles, le soutien à la vie associative, l'entretien des espaces verts...

### Délibérations du conseil

Au cours des séances du conseil, les conseillers débattent des questions inscrites à l'ordre du jour et votent, pour chacune d'entre elles, une « délibération ». Chaque élu peut ainsi manifester, par son vote, son accord ou son désaccord. Pour être adoptée, une délibération doit être votée à la majorité absolue des suffrages exprimés (la moitié des voix plus une). Elle est exécutoire dès qu'elle a été transmise au représentant de l'État, affichée et publiée.

### Budget municipal

Autre acte essentiel dans la gestion de la ville, l'adoption du budget. Un acte par lequel le conseil municipal prévoit et autorise l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune pour l'année. Son adoption constitue un acte

fondamental puisque ce dernier détermine la mise en place des moyens financiers nécessaires au regard des choix et des projets des élus. Au titre de ses attributions financières, le conseil municipal vote également les taux des taxes locales pour la part communale : habitation, foncier bâti, foncier non bâti. Organe démocratique et d'expression de la commune, le conseil municipal s'impose comme une institution incontournable de la vie locale. Les séances, ouvertes au public, ont lieu à l'hôtel de ville au rythme de huit à dix par an.

## PRINCIPALES ATTRIBUTIONS DU MAIRE

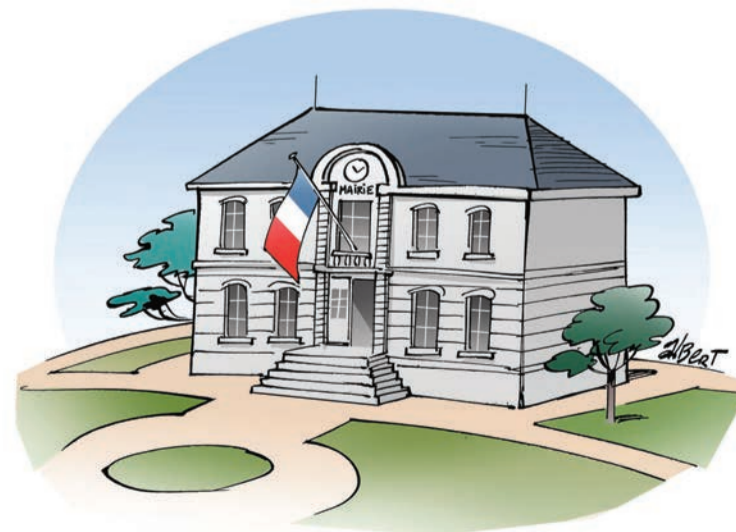
Le maire est chargé de l'administration de la commune et participe à la gestion des services de l'État. Il tient ses attributions de son élection par le conseil municipal au scrutin secret lors de la première réunion du conseil suivant les élections municipales. Les pouvoirs et devoirs du maire sont définis par le Code général des collectivités territoriales (CGCT). En tant que représentant de l'État, le maire agit au nom et pour le compte de l'État. À ce titre, il a pour mission de publier et de faire exécuter, sur le territoire de la commune, les lois, règlements et décisions qui lui parviennent par l'intermédiaire du préfet ou des services de l'État. Il est également responsable de la tenue des listes électorales et de l'organisation des élections. Il exerce aussi les fonctions d'officier de l'état civil (célébration des mariages, rédaction des actes d'état civil...) et d'officier de police judiciaire (constatation des infractions, réception des plaintes...).

### Organe exécutif de la commune

Le maire, chargé de l'exécution des délibérations du conseil municipal, agit sous le contrôle de ce dernier ainsi que sous le contrôle administratif du représentant de l'État. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des

contrats, prépare le budget et gère le patrimoine. Certaines compétences dans des domaines très divers lui sont déléguées par le conseil municipal (affectations des propriétés communales, réalisation des emprunts, création de classes dans les établissements d'enseignement...). Il peut aussi, conformément à la loi du 13 août 2004, déléguer à un adjoint ou à un conseiller municipal les attributions qui lui ont été confiées par délégation.

Le maire est tenu de faire respecter les lois et les règles en matière d'urbanisme. Par ses arrêtés municipaux, il peut réglementer la circulation, le stationnement dans sa commune ou encore prescrire des travaux en cas de mise en danger de la population ou de l'environnement. Le maire est aussi le chef de l'administration communale et le supérieur hiérarchique des agents de la commune. Il est également chargé de la police municipale qui a pour objet d'assurer la sûreté, la sécurité, la salubrité et le bon ordre publics. ■



Pour une insertion publicitaire dans cette page, veuillez contacter Olivier Renoux (société Cithéa) au 01 53 92 22 06 ou au 07 64 36 22 06.



## ANIMATION

## PETITES BÊTES ET GROSSES BESTIOLES

Un atelier pas si « bêtes » que ça ! C'est ce qu'offre aux participants, le 8 février prochain, la médiathèque de Houilles. L'occasion pour eux de créer un bestiaire d'hiver en compagnie d'un maître en la matière : Michaël Cailloux. L'atelier sera organisé autour de *Merveilleuse nature*, son premier ouvrage en tant qu'illustrateur jeunesse. « Ce livre est un abécédaire de dessins d'abord réalisés au feutre fin noir, puis scannés, explique l'artiste. Ensuite, à l'aide d'un ordinateur, je les associe, les juxtapose et les mélange, en colorisant l'ensemble pour composer un collage graphique sur-réaliste. À chaque mois correspond une ambiance. Un principe que je vais reprendre lors de cet atelier. L'idée étant d'utiliser les techniques du dessin et du collage et de laisser libre cours à

l'imagination des enfants pour créer des sortes de chimères d'hiver, qu'ils vont pouvoir coloriser une fois terminées. »

Artiste inclassable, designer et créateur de textile, de papiers peints et de bijoux pour des marques prestigieuses (Cartier, Dior, Lenôtre...), Michaël Cailloux développe un univers personnel luxuriant et coloré peuplé d'animaux, de fleurs et de végétaux. Une faune et une flore fourmillant de détails dont émane un esprit très « Art déco ». ■

S. J.

Samedi 8 février, à 14 h 30.

Gratuit, à partir de 8 ans, inscription obligatoire.

Médiathèque Jules-Verne (7, rue du Capitaine-Guise).

Renseignements et inscriptions au 01 30 86 21 20.



Le livre *Merveilleuse nature*, de Michaël Cailloux, servira de support à l'atelier « Bestiaire d'hiver ».

## ATELIER CUISINE

## DES RENDEZ-VOUS CULINAIRES DÉCOMPLEXÉS



L'artiste et gastronome Virginie Legrand s'invite à Houilles pour un atelier ludique sur le thème des agrumes.

Des vitamines pour affronter l'hiver ! Le 12 février prochain, la médiathèque propose un atelier gastronomique sur le thème des agrumes. Animé par Virginie Legrand, chef cuisinière créative et instinctive, ce moment de partage et de régal promet d'éveiller les papilles. « Nous allons concocter un menu autour des agrumes. Les plats seront agrémentés de suprêmes d'orange et de pamplemousse, de lemon curd, de coco et citron vert, précise-t-elle. Le but étant de faire découvrir aux participants des recettes simples et accessibles et de les sensibiliser au « fait maison » et à la saisonnalité. »

Ancienne professeure de français, d'histoire et d'allemand à Sartrouville, Virginie s'est

reconvertie dans la gastronomie en 2014 en créant son activité de chef à domicile afin de « partager, transmettre et échanger des expériences gourmandes et des mélanges de saveurs insolites ». Depuis, elle organise régulièrement à Houilles des ateliers culinaires thématiques, tour à tour pour enfants ou adultes. Des rencontres gourmandes, à chaque fois inédites, s'achevant toujours par de savoureuses dégustations. ■

S. J.

Mercredi 12 février, à 14 h 30.

Gratuit, à partir de 8 ans,

inscription obligatoire.

Médiathèque Jules-Verne

(7, rue du Capitaine-Guise).

Tél. : 01 30 86 21 20.

## TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Houilles Ensemble, 6 élus

## Nous aimons tous le marché de Houilles et ses commerçants !

Bien achalandé, il permet à tous les Ovillois d'y faire leurs courses en produits frais mais aussi de s'y rencontrer et d'échanger dans une ambiance très conviviale. Il est un facteur d'animation et de lien social incontournable de notre ville. Les étals colorés y exposent à l'envi, entre autres victuailles, fruits et légumes de saison. Mais il en est aussi qui sont totalement hors saison et il est parfois difficile d'y résister. Pourtant, faire ses courses n'est pas un geste anodin. L'avenir de notre planète, sans parler de notre santé, se joue aussi dans notre panier et dans notre assiette. Acheter des tomates sans goût de tomates en

hiver n'a pas le même impact environnemental ni le même intérêt alimentaire qu'acheter des carottes, des betteraves, des endives..., tous ces légumes qui peuvent pousser au plus près de chez nous et donc avec une empreinte carbone plus faible. Ils sont moins traités, ont plus de goût, répondent au bon moment à nos besoins nutritionnels, sont plus riches en antioxydants et... sont moins chers ! Donc, que du bon pour l'environnement et pour nous ! Vive le marché de Houilles !

Groupe Houilles Ensemble  
elushouillesensemble.com  
Tél. : 06 51 13 42 54.

## SANTÉ

## UNE PHARMACIE OVILLOISE PROPOSE LA TÉLÉCONSULTATION

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la pharmacie de la gare propose un espace réservé à la téléconsultation. Le concept est simple : dans un local préservant la confidentialité des échanges, vous pouvez vous connecter à un site spécialisé pour consulter un médecin généraliste ou un spécialiste à distance. Des équipements connectés nécessaires à la vidéotransmission sont également disponibles à la réalisation de certains actes pour un éventuel examen clinique : tensiomètre, oxymètre, stéthoscope et otoscope. Toutefois, pour une prise en charge de qualité, il est nécessaire que le médecin vous

connaisse, ce qui implique que vous ayez eu au moins une consultation physique avec lui.

Il est à noter que les tarifs d'une téléconsultation sont les mêmes qu'une consultation en cabinet médical et que les soins prescrits à la suite de la téléconsultation sont pris en charge dans les conditions habituelles. ■

Renseignements complets  
sur [ameli.fr](http://ameli.fr), rubrique

« Assuré/remboursements/ce qui est remboursé/télémedecine ».

## EN BREF

## DEUX STAGES DE THÉÂTRE DE L'ATELIER 12

« 1, 2, 3 théâtre ! »

À travers différents exercices ludiques impliquant l'imagination, le corps et la voix, les enfants découvrent le plaisir du jeu.

Du 10 au 12 février, à 14 h. Dès 6-7 ans.

Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).

« Les personnages fantastiques »

Donner vie à un personnage fantastique : moduler sa voix, son corps, improviser

seul ou à plusieurs.

Du 10 au 12 février, à 15 h 30. Dès 8 ans.

Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz). ■

L'inscription pour les stages se fait uniquement au pôle culturel la Graineterie (16, rue Gambetta), une semaine (dernier délai) avant le début du stage et dans la limite des places disponibles.

## TRIBUNE LIBRE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

ID Commune, 33 élus

En raison des prochaines élections municipales, et par souci d'équité entre tous les candidats, nous suspendons notre tribune libre.

Les élus du groupe ID Commune, majorité municipale.  
contact@idcommune.com / facebook.com/IDcommune



## ARTISANAT

## L'INFATIGABLE ÉBÉNISTE DES MERS

**É**béniste de métier, Jean-Marc Lecomte, 62 ans, a toujours eu un bateau en chantier. « En 1979, J'ai commencé par fabriquer de mes mains une yole de chasse et un kayak à balancier, dans mon garage à Houilles. » Suivront une dizaine de pérois cauchoises (une embarcation de plaisance, ancêtre du kayak) ainsi que la restauration d'un voilier habitable grâce auquel l'artisan ovoïlois réalise un rêve d'enfant : « Remonter la Seine jusqu'à Saint-Valéry-en-Caux, mon second port d'attache. » Dans les années 1980, chargé de la fabrication du mobilier, il devient chef d'atelier chez Pierre Cardin. Sa passion pour le bois l'incite également à fabriquer meubles, sculptures et décors d'ameublement mais aussi objets de décoration pour le théâtre et diverses expositions. Mais c'est en 2015 qu'il crée l'événement en mettant à l'eau,

au Pecq, un drakkar, le *Knärr*. Loin d'être une réplique, ce bateau, de 5,40 m de long, est une véritable création inspirée d'un navire viking. « Entre les recherches, les plans, la construction et l'assemblage, sa fabrication m'a pris huit ans ! »

Aujourd'hui à la retraite, Jean-Marc se lance dans le modélisme d'arsenal : « La reproduction fidèle à échelle réduite de navires anciens dont il n'existe souvent pas de plans. » Prochain défi pour ce passionné : réaliser une réplique du *Maxim's des mers*, « un navire de guerre transformé en paquebot de croisière à la demande de Pierre Cardin pour assister au centenaire de la statue de la Liberté en 1986 à New York, dont nous avons réalisé l'aménagement intérieur : restaurant, cabines, casino... » ■



L'ébéniste ovoïlois Jean-Marc Lecomte réalise des meubles, des sculptures et des embarcations originales de toutes pièces.

S. J.

## HUMOUR

## L'UNIVERS DÉCALÉ D'ARNAUD AYMARD



Arnaud Aymard (à gauche) dans le spectacle « Le Cabaret philosophique », qui se jouera à Houilles dans le cadre de la 4<sup>e</sup> édition du Festival d'humour en mars.

**E**ntrez dans le monde d'Arnaud Aymard, c'est entrer dans le monde de l'absurde par une porte dérobée. Ce trublion des temps modernes, compagnon de radio d'Édouard Baer depuis de nombreuses années à Radio Nova, et désormais à France Inter, s'est taillé une place de choix parmi le monde des humoristes. Il sera présent au Festival d'humour à Houilles en mars prochain, pour un spectacle carrément déjanté, entre burlesque et délire verbal : *Le Cabaret philosophique*.

À la fois comédien, animateur radio, écrivain, ce touche-à-tout, titulaire d'un DEA de physique, s'est un temps imaginé faire de la vulgarisation scientifique. Un temps seulement, car, le naturel revenant au galop, il a décidé d'« utiliser l'écriture pour faire du n'importe quoi, à la recherche du ridicule des hommes ». Et, ainsi, des maths au théâtre de rue, le pas est rapidement franchi : « J'étais un matheux et, déjà, je n'aimais pas être cantonné dans une discipline. Alors j'ai passé la première année à lire de la philo.

Après je me suis mis à écrire et j'ai rencontré les gars de la compagnie de théâtre de rue *Ex-Nihilo*. J'ai participé à leur spectacle *Jean-Louis 2000*. C'était super ! » Depuis, les spectacles s'enchaînent. De *Paco chante la paix*, au *Cabaret philosophique*, en compagnie de ses acolytes de toujours, Laurent Petit et Fred Tousch, de *Perceval aux Chevaliers de l'espace-temps*, l'humoriste tisse, selon ses dires, « un univers sans queue ni tête afin de sauver l'humanité par le rire ». Une recette qui a fait son succès auprès du grand public comme auprès de ses pairs, à l'image de l'humoriste François Rollin pour qui les spectacles d'Arnaud Aymard sont « le désespoir du commentateur : ils sont si beaux, si follement poétiques et si intelligemment drôles que le critique ne trouve pas de mots. Impossibles à résumer, encore plus impossibles à dépeindre ou à décrire, ces merveilles ne viendront à vous que si vous allez les voir en vrai, sur place, dans leur innommable et insolite beauté. » ■

O. C.

## VIE ASSOCIATIVE

## UN COMITÉ DES FÊTES ACTIF ET DYNAMIQUE

**C**ent vingt ans de bons et loyaux services ! Le Comité des fêtes, qui a vu le jour en 1900, est devenu au fil des décennies un rouage incontournable du paysage associatif ovoïlois. Du sport à la culture, en passant par les loisirs, les compétences qu'il a su développer en matière d'organisation et de logistique ont permis d'assurer la pérennité de plusieurs manifestations aujourd'hui emblématiques de la ville : Corrida pédestre internationale, braderie de Houilles, Carnaval des enfants, Sport en fête, festivités du 14-Juillet, Mérite sportif ovoïlois, chasse aux œufs... Sans compter le grand concert populaire organisé par ses soins chaque année et qui permet au public ovoïlois d'entendre des chanteurs et des groupes de renommée internationale. Le dernier en date avait vu le retour sur scène, à l'espace Ostermeyer, du chanteur canadien Roch Voisine, celui-là même qui a fait vibrer toute une génération avec son tube *Hélène*. « C'est un véritable défi de préparer un événement

qui fait appel à une vedette internationale. Le calendrier doit être prévu très tôt à l'avance, sans compter tous les détails à régler avant le concert : l'accueil des artistes, les répétitions, les éventuels éléments techniques à mettre en place avec la régie... Mais nous avons répondu encore une fois présent ! », commente Danielle Bazeille, la présidente du Comité des fêtes de Houilles. Une organisation qui serait impossible sans l'aide des bénévoles, qui représentent la clé de voûte de l'association. « Lors d'un événement comme la Corrida pédestre, nous fédérons 300 bénévoles. Je tiens d'ailleurs à les remercier chaleureusement ainsi que les agents de la Ville. Ensemble, ils nous permettent de réaliser et de mettre en œuvre toutes ces manifestations. Et j'invite tous ceux qui le souhaitent à venir nous rejoindre ! » ■

Comité des fêtes de Houilles  
[24, rue Thiers]. Tél. : 01 39 15 48 91 /  
corrida.houilles@orange.fr



La braderie de Houilles, organisée par le Comité des fêtes, rassemble chaque année près de 45 000 visiteurs.



## LOISIRS

LES RENDEZ-VOUS  
DE LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque Jules-Verne propose, chaque mois, des animations riches et variées en direction de tous les publics. Parmi ces animations :

« **Ateliers haïkus** ». Familiarisez-vous avec les procédés poétiques propres au haïku, petit poème japonais dont les thèmes récurrents sont la nature, les saisons ou encore les animaux, et lancez-vous dans l'écriture de poèmes simples et brefs. Une excellente façon d'aborder sans prétention l'art de la poésie.

Samedi 1<sup>er</sup> février, à 10 h  
(sur inscription).

« **Jeux vidéo** ». Les passionnés et simples curieux (à partir de 8 ans) sont invités à jouer sur les trois consoles (PS4, X Box One et Wii U) mises à la disposition des participants.

Mercredi 5 février, à 14 h 30  
(sur inscription).

« **L'heure créative : ma sculpture de poche** ». Avec cet atelier, l'art est dans la poche ! Ce rendez-vous permettra aux adultes et enfants (de 8 à 12 ans) de s'initier à la sculpture en s'inspirant de leurs glorieux modèles : Degas, Rodin, Giacometti ou encore Niki de Saint Phalle... À leur disposition : du fil de fer, du papier et des bandes plâtrées.

Mardi 11 février, à 15 h 30  
(sur inscription).



Jouez en coopération sur des dizaines de jeux accessibles sur les consoles PS4, X Box One et Wii U.

« **Internet facile !** ». L'ordinateur de A à Z expliqué en quelques clics. Un rendez-vous construit autour de questions-réponses qui permettront d'acquérir des connaissances de base pour maîtriser les rudiments informatiques. Au programme : comment gérer sa messagerie.

Jeudi 27 février, à 10 h 30  
(sur inscription). ■

Médiathèque Jules-Verne  
(7, rue du Capitaine-Guise).  
Tél. : 01 30 86 21 20.  
bouclesdesmediatheques.fr

**Mardi 4 février**

**Les bœufs musicaux**  
À 20 h 30, au Triplex  
(40, rue Faidherbe).

**Dimanche 16 février**

**ROC HC / RC Auxerrois**  
À 15 h, match de rugby au  
stade Robert-Barran (30, rue  
Pierre-Joseph-Proudhon).

**Mercredi 19 février**

**Jeux en vacances**  
Dès 3 ans. À 14 h 30,  
à la médiathèque Jules-Verne  
(7, rue du Capitaine-Guise).

**Mercredi 26 février**

**Conseil municipal**  
À 20 h 30, à l'hôtel de ville  
(16, rue Gambetta).

**Jeudi 27 février**

**Conseil communautaire Saint-Germain-Bucles-de-Seine**  
À 20 h 30, à l'auditorium  
Chanorier à Croissy-sur-Seine  
(12, Grande-Rue).

**Samedi 29 février**

**Bébés lecteurs**  
Jusqu'à 3 ans. À 10 h,  
à la médiathèque Jules-Verne.

## CONFÉRENCE AUDIOVISUELLE

L'ÉCOSSE, TERRE D'HISTOIRE  
ET DE LÉGENDES

Câteaux hantés, landes mystérieuses battues par les vents, l'Écosse est une terre de légendes qui n'en finit pas de fasciner. Succombant à ses charmes, le réalisateur Dany Marique en rapporte sa version à travers son film documentaire : *L'Écosse, terre d'îles*.

Terre d'histoire où se côtoient druides herboristes, vikings envahisseurs ou moines bâtisseurs et où la tourbe, selon le poète, transforme les hommes en héros, l'Écosse de Dany Marique est sombre et lumineuse. Côtes déchiquetées, féerie des paysages, tout concourt ici à la magie des lieux. Avec aussi ces images incontournables qui la rendent si particulière : cornemuses, kilts, haggis et whisky, monstres fabuleux ou encore cet accent rugueux que chaque Écossais semble avoir développé au contact d'une nature sauvage et rebelle. L'Écosse, éternellement belle. ■



Le château de Kilchurn datant du XV<sup>e</sup> siècle.

Mercredi 5 février, à 15 h.  
Tarifs : de 5,50€ à 7€.  
Salle Cassin (entrée par la Graineterie,  
27, rue Gabriel-Péri).  
Réservation conseillée  
au 01 39 15 92 10.

## CONCERT

SARAH McCOY,  
LA DIVA DU BLUES

Une voix sublime, un style singulier, Sarah McCoy dévoile un univers baroque et poétique empreint de blues, de soul et de jazz vocal.

On la dirait habitée ! Quand elle chante, Sarah McCoy subjugue littéralement son auditoire. Elle sera en concert, le 1<sup>er</sup> février, salle Cassin.

Illuminé par de sublimes mélodies et une voix ensorcelante, son premier album, *Blood Siren*, dévoile une artiste à l'univers baroque et poétique. Entre jazz des origines suintant le bastringue et le bayou, blues profond et soul, elle déploie un style très singulier à la hauteur d'une personnalité atypique. À 33 ans, la jeune femme perpétue aujourd'hui l'intensité légendaire d'une musique portée par Tom Waits, Amy Winehouse, Janis Joplin

ou encore Nina Simone. Histoires de rencontres, récits de voyages, confessions sur ses expériences de vie, Sarah McCoy, qui s'accompagne au piano, se livre tout entière dans une ambiance intimiste et chaleureuse. De quoi en envoûter plus d'un. ■

N. B.

Samedi 1<sup>er</sup> février, à 20 h 30.  
Tarifs : 17€TP ; 13€TR ; 11€TJ (inclus dans l'abonnement du « grand mix »).  
Salle Cassin (1, rue Jean-Mermoz).  
Réservation conseillée  
au 01 39 15 92 10 et sur  
lagraineterie.ville-houilles.fr.

## ART CONTEMPORAIN

AUTOUR DE L'EXPOSITION  
« À VOIX HAUTE »

L'exposition « À voix haute » est à découvrir jusqu'au 7 mars à la Graineterie. Cette exposition collective, qui met à l'honneur la voix, est l'occasion de découvrir des artistes d'horizons artistiques différents. En parallèle de l'exposition, la Graineterie propose une programmation riche et variée : visites personnalisées, conférences, ateliers artistiques pour enfants avec une artiste-intervenante du conservatoire municipal.

Au programme :

« **Les midis de l'auditorium** ». Conférence autour de la voix par Elsa Tirel, professeure de chant au conservatoire et soprano.  
Mardi 25 février, à 12 h.  
Réservation au 01 30 86 23 10  
et sur [conservatoire@ville-houilles.fr](mailto:conservatoire@ville-houilles.fr)  
Conservatoire de Houilles  
(7, rue Gambetta).

« **Journée professionnelle** ». Ce rendez-vous invite deux professionnelles à partager leurs expériences et réflexions avec tous ceux qui accompagnent les publics dans la découverte de l'art contemporain.

Mercredi 26 février, de 10 h 30 à 16 h.

« **Séance de clôture** ». L'exposition se clôturera avec la projection du film documentaire d'ayat Najafi, *No Land's Song*, retraçant le parcours d'une chanteuse iranienne se battant pour organiser un concert dans un pays où les femmes n'ont pas le droit de se produire seules sur scène.

Samedi 7 mars, à 17 h. Conservatoire de Houilles (7, rue Gambetta). ■

La Graineterie (27, rue Gabriel-Péri),  
Tél. : 01 39 15 92 10.  
Programme complet sur :  
[lagraineterie.ville-houilles.fr](http://lagraineterie.ville-houilles.fr)



## CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE



Ils étaient près de 900 à être présents, le 11 janvier, à l'espace Ostermeyer, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire qui réunissait les associations et les forces vives de la ville. Lors de son allocution, le maire a souligné en particulier « l'état d'esprit » qui caractérise la ville de Houilles : « *Le bien vivre ensemble, la solidarité, le lien social qui se tisse chaque jour, la proximité et cette appartenance, cette*

*identification qui fait de chaque citoyen un Ovillois [...] J'exprime le vœu que cet état d'esprit perdure au fil des années à venir, pour une ville toujours plus conviviale, plus solidaire, plus ouverte sur l'avenir.* » La soirée fut également ponctuée par une animation musicale présentée par les élèves du conservatoire et d'un buffet où chaque convive a pu partager un verre de l'amitié pour célébrer la nouvelle année.

## CORRIDA PÉDESTRE INTERNATIONALE : NOUVEAU RECORD DE L'ÉPREUVE



Ils étaient près de 3000 coureurs à participer à la 48<sup>e</sup> édition de la Corrida pédestre internationale de Houilles, le dimanche 29 décembre 2019. Plusieurs milliers de spectateurs, fanfares, feu d'artifice et une ambiance conviviale ont fait une nouvelle fois de la Corrida une grande fête sportive. La course des As, qui réunit chaque année l'élite du fond et du demi-fond sur 10km, a été remportée par le Kényan Daniel Simiu Ebenyo. Avec son record de 27'12", il pulvérise de 13 secondes l'ancien record du Franco-Suisse Julien Wanders établi en 2018. Chez les femmes, le record de l'épreuve a été également battu par la Kényanne Norah Jeruto (30'32"). La course populaire a quant à elle été remportée chez les hommes par Sébastien Nordest (31'24") tandis que, chez les femmes, Jane Mbogo s'adjuge la première place (35'18").



## CARNET

## Naissance

## Octobre

Elliot Lenoir.

## Décembre

Ghenima Ami Saada,  
Djalil Drame,  
Gabriel Fernandes Lopez,  
Eloïse Gauguier,  
Noa Larrieu,  
Aris Machane,  
Nahel Sekkaï,  
Yanis Souïd,  
Valentin Trémel,  
Mélya Touil,  
Marina Ver.

## Mariage

## Décembre

Tahar Ait Maamar  
et Aurélie Nicolau,  
Jérémy Laplace et Muriel Jacq.

## Décès

## Décembre

Jeanne Auger née Jullien,  
Pierre-André Barbillon,  
Pierre Besvel,  
Daniel Blachère,  
Marcel Bouffechoux,  
Michel Brossais,  
Gisèle Cavret née Meut,

Raymonde Charles née Gayet,  
Geneviève Doëns née Luco,  
Lydia Es Saïdi née Chichline,  
Jeannine Guennec née Chérueil,  
Marcelle Hardy née Andrin,  
Maria Do Ceu Justino De Oliveira  
née Batista Domingues,  
Nicole Lacroix née Brault,  
Jean Laville,  
André Mercier,  
Guy Pervalet,  
Francisco Pires Veloso,  
Nadine Pruche née Fougéard,  
Sebastiao Jose Saraiva Do Coito,  
Saïd Tadjer.

Directeur de la publication : Alexandre Joly / Rédacteur en chef : Vincent Dubuc  
(vincent.dubuc@ville-houilles.fr) / Mise en page : Guillaume Lansac-Fatte /  
Photos : Caroline Fayaud-Zigurs, Benoît Moyen / Correcteur et secrétaire  
de rédaction : Olivier Chauche / Ont collaboré : Nadia Bijarch, Sophie Jobez /  
Tirage : 16 000 exemplaires / Impression : RAS / Distribution : Champar /  
ISSN : 0183-0880 / Mairie de Houilles : 16, rue Gambetta,  
CS 80330 78800 Houilles / Tél. : 01 30 86 37 29 / ville-houilles.fr

